



Communiqué de presse de l'Alliance climatique suisse

La Banque Nationale à la croisée des chemins

Berne, 02 septembre 2018. Les investissements étrangers de la Banque nationale suisse génèrent au moins autant de gaz à effet de serre que la Suisse dans son ensemble. La semaine prochaine, la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national prendra une décision centrale sur l'avenir de la Banque nationale suisse. Une initiative parlementaire demande une modification de l'actuelle Loi sur la Banque nationale. A l'avenir, cette dernière devra tenir compte dans sa politique d'investissement non seulement des intérêts économiques, mais aussi des intérêts sociaux comme la protection du climat. Avec une lettre aux membres de la commission, l'Alliance climatique soutient l'initiative parlementaire.

La Banque nationale suisse a actuellement environ 10 pour cent de ses réserves totales, soit 61,5 milliards de dollars, investis à la bourse américaine. Elle investit également massivement dans des compagnies pétrolières telles que Chevron, ExxonMobil, Suncor Energy et Conoco Philipps, doublant ainsi les émissions de gaz à effet de serre de la Suisse. Ces émissions sont imputables principalement aux combustibles fossiles comme le charbon, le pétrole et le gaz naturel. Avec son argent, la Banque nationale favorise l'exploration, le développement et la promotion de nouveaux gisements de combustibles fossiles et cofinance ainsi activement le changement climatique.

L'Alliance climatique salue donc [l'initiative parlementaire](#) de la conseillère nationale verte Adèle Thorens, qui souhaite mettre un terme à ces investissements. En modifiant la loi sur la Banque nationale, elle devrait à l'avenir s'engager non seulement en faveur des intérêts économiques de la Suisse, mais aussi en faveur du développement durable, comme le prévoit la Constitution fédérale. Ce n'est qu'ainsi que la politique d'investissement de la BNS sera conforme aux mesures de protection du climat promises par la Suisse lors de la ratification de l'Accord de Paris. Les mesures dans le secteur financier constituent le troisième pilier de la protection du climat.

Les exigences légales correspondantes sont également dans l'intérêt de la Banque nationale. Les dommages causés par des catastrophes climatiques de plus en plus fréquentes menacent de plus en plus la stabilité du système financier. De plus, les investissements dans les combustibles fossiles ne sont plus rentables : rien qu'au cours des trois dernières années, la Banque nationale a perdu près de 4 milliards de dollars en raison des investissements dans les combustibles fossiles.

Il est dangereux d'attendre plus longtemps.

De nombreux autres pays ont déjà réagi aux nouveaux développements et aux risques croissants : La Banque centrale européenne et treize banques centrales et autorités de surveillance d'Angleterre, de France, d'Allemagne, d'Autriche, de Belgique, des Pays-Bas, d'Espagne, de Suède, de Chine, de Singapour, du Mexique et du Maroc ont déclaré vouloir assumer leur rôle de premier plan dans la maîtrise des risques climatiques pour le système financier et le financement de l'économie à faible émission de carbone. « Plus la BNS tarde à prendre des mesures efficaces, plus la crise du système financier suisse peut survenir soudainement », explique Christian Lüthi, directeur de l'Alliance climatique suisse. De ce fait, comme ce dernier l'indique : « l'adaptation des exigences légales est donc urgente. »

En avril 2017, dans une lettre ouverte, 135 personnalités issues de la recherche dans les domaines des sciences naturelles et de l'environnement, de l'économie, du droit et de la finance, de l'éthique et de la durabilité, des communautés religieuses, d'organisations caritatives et environnementales ainsi que de la politique, ont demandé à la BNS de cesser d'investir dans le charbon, le pétrole et le gaz naturel.

Pour de plus amples renseignements :

- **Christian Lüthi, directeur, Alliance climatique suisse, +41 76 580 44 99**
- **Sandro Leuenberger, responsable de projet, Alliance climatique suisse, +41 79 941 30 19**

[Lettre de l'Alliance climatique aux membres de la Commission des Affaires Economiques et Fiscales](#) (29.8.2018)

[Rapport « Les investissements de la BNS dans l'industrie des énergies fossiles sont contraires aux intérêts de la Suisse »](#) (avril 2018)

[Recommandations sur les risques climatiques à la Banque nationale](#) (avril 2018)

Experts impliqués dans l'élaboration des « Recommandations sur les risques climatiques » de l'Alliance climatique suisse à la Banque nationale en avril 2018 :

- **Prof. Sergio Rossi, Chaire de macroéconomie et d'économie monétaire, Université de Fribourg, 079 293 94 06.**
- **Prof. Marc Chesney, Head of Dept. of Banking and Finance, Université de Zurich, 044 634 45 80 / 634 41 07 (secrétaire)**
- **Prof. Philippe Thalmann, Chaire d'économie de l'environnement, du développement durable et du changement climatique, EPFL Lausanne, 021 693 73 21**
- **Prof. Stefano Battiston, dynamique des systèmes financiers, fondateur du FINEXUS Center for Financial Networks and Sustainability, Dept. of Banking and Finance, Université de Zurich, 044 634 40 58.**
- **Prof. Anthony Patt, Sciences de l'environnement, protection du climat et adaptation au changement climatique, ETH Zurich, 044 632 58 21.**